RAPPORT D'ACTIVTES

2018

RA_2016.indd 1 15/01/2019 10:19:38

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 3

PARTIE I : Travaux et productions 4
PARTIE II : Partenariats et réseaux 12
PARTIE III : Démarches territoriales 14

ANNEXES 16

ÉDITORIAL

12 années que le Syndicat mixte du SCoTAM existe et qu'il met en réseau les intercommunalités qui le composent pour planifier et aménager durablement le territoire. Le chemin parcouru depuis ses origines est grand : construction du dialogue entre les intercommunalités, acculturation aux enjeux des SCoT, développement des échanges SCoT-EPCI, modification du paysage territorial (fusions des intercommunalités en 2014 puis en 2017), extensions du périmètre du SCoTAM en 2016 et en 2017, 1er SCoTAM approuvé en novembre 2014, révision de ce schéma engagée en 2017, développement des partenariats, construction de l'InterSCoT du sillon lorrain, engagement d'études profitant à tous (enquête déplacements, Plan de Paysage, stations intermodales, espaces-gares), implication dans les travaux nationaux de la Fédération nationale des SCoT, etc. Certainement en ai-je oublié !

Le Syndicat mixte du SCoTAM est devenu au fil des années un acteur incontournable. Cela a été démontré, cette année encore, dans les relations avec la Région Grand Est pour la construction du SRADDET. Notre équipe s'est fortement mobilisée avec les autres SCoT lorrains et du Grand Est pour porter la voix des SCoT et de nos territoires. L'enjeu est grand d'avoir un SCoT robuste et actif auprès des interlocuteurs régionaux ; il se positionne en relais de nos intercommunalités et œuvre pour le bien commun de notre ensemble territorial.

L'aventure SCoT a ceci de formidable qu'elle dépasse les considérations politiques et noue des liens entre les territoires à quelque échelle qu'ils soient (commune, intercommunalité, département, région). C'est avec une grande reconnaissance que je tiens à remercier mes prédécesseurs, André NAZEYROLLAS et Lionel FOURNIER, qui ont su mettre sur les rails et lancer cette formidable «machine-outils». Il m'est appartenu d'en développer l'aérodynamique et de déployer le réseau.

Quatre chantiers majeurs ont marqué l'année 2018 et ouvrent de belles perspectives pour le Syndicat mixte en 2019 puisqu'ils y trouveront concrétisation :

>> La poursuite des travaux de révision du SCoTAM dont l'arrêt du projet est prévu fin 2019, et qui ont donné lieu à la tenue de nombreux rendez-vous pour partager et échanger sur le futur contenu de ce schéma,

>> Le Plan de Paysage «Pensons et dessinons les paysages du SCoTAM : agir pour l'identité et l'attractivité du territoire», cofinancé par le Ministère de la transition écologique et solidaire et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, dont les travaux ont permis, en 2018, de récolter une matière riche pour alimenter les 3 enjeux cibles au travers de multiples rencontres, et dont le programme d'actions sera construit en 2019,

>> L'organisation des 14èmes Rencontres nationales des SCoT à Metz en juin 2019 qui constituent à la fois un temps d'échanges privilégié sur un thème d'actualité «SCoT & Transitions» et à la fois une belle opportunité de proposer à la découverte le pays messin et ses projets emblématiques aux quelques 300 congressistes attendus,

>> Le transfert du personnel SCoTAM de Metz Métropole au Syndicat mixte qui est un chantier démarré fin 2018 dans une perspective de migration à l'été 2019 : étape supplémentaire dans l'évolution du Syndicat mixte, rendue nécessaire pour le personnel.

Ces chantiers d'ampleur démontrent de la capacité de l'équipe à s'investir à tous niveaux et à relever des défis. En outre, l'équipe élue qui m'accompagne dans les missions et représentations du Syndicat mixte ne démérite pas ! Je tiens à saluer l'investissement de chacun dans nos travaux au quotidien et le portage de nos actions dans vos structures respectives.

Vous l'avez compris, 2018, a été une année riche et dense. Je vous souhaite une bonne lecture de nos réalisations de l'année 2018 au travers de ce Rapport d'activités et je vous donne rendez-vous en 2019 pour une année tout aussi remplie !

Henri HASSER
Président

RA_2016.indd 3 15/01/2019 10:19:40

PARTIE I

TRAVAUX ET PRODUCTIONS

1_La mise en compatibilité avec le SCoTAM

Le suivi des dossiers d'urbanisme et de planification

Une des missions premières du Syndicat mixte du SCoTAM est l'appréciation de la compatibilité des projets au regard des orientations du SCoTAM.

En cette année 2018, le Syndicat mixte a:

- suivi les démarches de Programmes Locaux de l'Habitat de Metz Métropole (participation aux COPIL et à quelques ateliers) et de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (participation à la réunion de lancement et à une réunion d'étape sur le diagnostic, suivi des ateliers).
- participé aux réunions Plans Locaux d'Urbanisme des communes (21 démarches en cours auxquelles le Syndicat mixte a participé) et a examiné et produit des avis sur 11 dossiers (4 PLU arrêtés, 7 modifications), la Commission Compatibilité des Documents d'Urbanisme s'est réunie à 4 reprises pour examiner ces dossiers.
- suivi et participé à la démarche préalable à la prise de compétence PLUi de Mad & Moselle.
- formulé des avis sur 7 permis d'aménager et permis de construire, sur 1 dossier de ZAC, sur 1 demande de renouvellement de ZAD, sur 1 étude d'impact, 1 demande de dérogation à l'urbanisation limitée.
- examiné 13 dossiers d'autorisation commerciale et a participé à 11 Commissions Départementales d'Aménagement Commerciale (CDAC).

2 PLH suivis

21 démarches de PLU suivies

11 avis de PLU produits

4 réunions de Commission Compatibilité des Documents d''Urbanisme

RA_2016.indd 4 15/01/2019 10:19:41

2_Les travaux de révision du SCoTAM

Les séminaires de révision

Engagés fin décembre 2017 avec le séminaire fondateur «Esquissons les contours de notre SCoT», les travaux de révision du SCoTAM se sont poursuivis en 2018 avec la tenue de 3 séminaires rassemblant élus, techniciens des EPCI et Personnes Publiques Associées (PPA) :

>> 2ème Séminaire de révision du SCoTAM : Nos équilibres fonciers
12 avril 2018 – Rombas

Ce 2ème séminaire avait pour objectif de sensibiliser au meilleur équilibre entre développement et maîtrise de la consommation d'espace. Les vecteurs d'économie du foncier (densité, renouvellement urbain…) ont été abordés ainsi que la qualité des projets d'aménagement. A l'issue des travaux en salle, une visite du site des Portes de l'Orne Amont a été réalisée dans l'après-midi : un exemple de projet de reconversion d'une friche industrielle de près de 550ha. La présentation du site a été effectuée par le Syndicat mixte des Portes de l'Orne et l'EPFL.

>> accéder aux présentions

>> 3ème Séminaire de révision du SCoTAM :Synergies vertes et bleues
29 juin 2018 – Boulay-Moselle

Comment concevoir les Trames Vertes et Bleues (TVB) comme un véritable outil au service de nos aménagements ? C'était le prinicipal enjeu de cette rencontre qui a été abordé au travers de temps de présentation et d'échanges. L'armature écologique du SCoTAM II a été présentée pour les deux nouveaux territoires (Mad & Moselle - Houve Pays Boulageois). L'enjeu de l'adaptation au changement climatique a été posé, et le Syndicat mixte a officiellement lancé l'élaboration de son Plan de Paysage à cette occasion.
La journée s'est achevée par une visite de la Réserve Naturelle Régionale du Moulin de Velving et Téterchen commentée par le Concervatoire Régional des Espaces Naturels.

>> accéder aux présentions

>> 4ème Séminaire de révision du SCoTAM : Tous mobiles !
12 octobre 2018 – Woippy

Alimenté par les données de l'Enquête Déplacements, ce séminaire a permis de partager les pratiques de mobilité des habitants du territoire du SCoTAM : les interactions entre intercommunalités, les principaux pôles générateurs de déplacements, la mobilité des périurbains. Des interventions et témoignages sont venus alimenter les réflexions : l'expérience de transport à la demande sur la CC Houve Pays Boulageois, la vision régionale des enjeux de mobilité dans le périurbain, le Plan de Déplacements Inter-entreprises d'Actisud, les enjeux de mobilité autour du projet de développement du pôle thermal et de loisirs d'Amnéville. La journée s'est cloturée par une visite du site d'exploitation des Transports de l'Agglomération de Metz Métropole (TAMM).

>> accéder aux présentions

RA_2016.indd 5 15/01/2019 10:19:41

Les rencontres territoriales

Plusieurs réunions techniques et politiques ont été tenues avec les intercommunalités membres pour :
>> faire le point sur les espaces économiques du SCoTAM et les projets de développement envisagés.
>> évoquer les propositions d'économie de foncier.
Ces rencontres se poursuivront en tant que de besoin en 2019.

L'association des PPA

Les Personnes Publiques Associées ont été conviées à l'ensemble des séminaires de révision. Une réunion d'information a été organisée le 6 avril 2018 pour présenter l'état d'avancement sur les travaux de révision.

Des échanges réguliers ont été effectués tout au long de l'année en fonction des problématiques abordées.

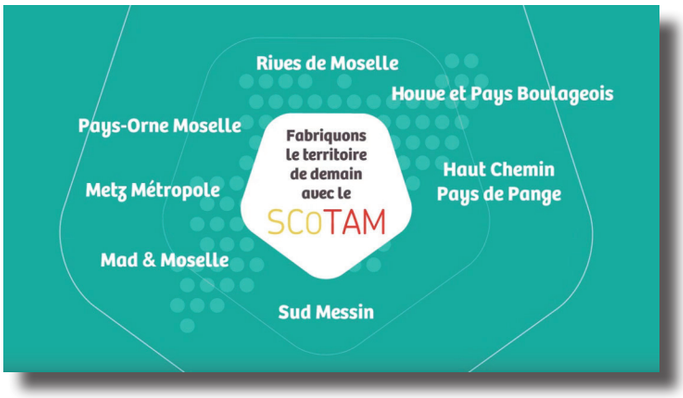

Les réunions de COPIL :

Les membres du Bureau du SCoTAM se sont réunis à 4 reprises pour progresser dans la réflexion sur les objectifs de modération de consommation d'espaces (séances des 21 juin et 29 novembre) et pour amorcer le travail sur le PADD (séances des 20 novembre et 11 décembre).

Les informations régulières en Comité syndical

Retours sur les différents séminaires en Comité du 1er février (Esquissons les contours de notre SCoT), 3 juillet (Equilibres fonciers), 16-21 octobre (Synergies vertes et bleues) et 18 décembre (Tous mobiles).

Dans le cadre de son programme partenarial, l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM) a contribué aux travaux de révision.

RA_2016.indd 6 15/01/2019 10:19:41

3_Les études complémentaires

Engagement des travaux du Plan de Paysage

L'année 2018 marque l'engagement de la démarche Plan de Paysage «Pensons et dessinons les paysages du SCoTAM : agir pour l'identité et l'attractivité du territoire» pour laquelle le Syndicat mixte du SCoTAM est accompagné par Omnibus et cie (marché public attribué à la société COOPANAME SCOP SA qui est identifiée comme mandataire et Alphaville comme co-traitant). Trois missions leur sont confiées :

1. Élaborer le Plan de Paysage du SCoTAM.
2. Assurer l'animation et la concertation durant toute la phase d'élaboration.
3. Formaliser les produits de sortie.

Les travaux d'élaboration du Plan de Paysage ont été lancés en juin 2018 pour amorcer la phase de diagnostic autour des **trois enjeux cibles** :

>> la redynamisation des friches (industrielles, commerciales, militaires, agricoles);
>> l'adaptation aux changements (climat, risques);
>> la lisibilité du territoire (entrées/traversées de villes/villages, franges d'urbanisation, implantations commerciales et agricoles).

Ce Plan de Paysage vise à accompagner les élus dans leurs pratiques d'aménagements pour rendre le territoire plus qualitatif et attractif, tout en préservant son identité et en s'adaptant aux changements en cours et futurs.

Le premier semestre 2018 a permis de cadrer le projet, de rédiger les pièces techniques et administratives relatives au marché public, de structurer les dossiers. de demande de subventions et de réunir la commission d'appel d'offre pour analyser, négocier puis attribuer le marché. **Arpentages avec les EPCI, rencontres d'acteurs, ateliers et manifestations publiques** ont permis de favoriser les partages de points de vue, de sensibiliser les élus à porter un regard nouveau sur leurs paysages du quotidien et à se projeter dans l'avenir, et ainsi de récolter une matière riche pour la suite des travaux. Ont été ainsi organisés par le Syndicat mixte et animés par Omnibus et cie :
>> 7 journées d'arpentage de terrain, au sein des 7 EPCI du SCoTAM, en compagnie d'élus et d'agents intercommunaux,
>> 2 journées d'auditions d'acteurs locaux de divers horizons,
>> 6 journées d'ateliers de travail regroupant acteurs locaux, élus et agents de communes et d'intercommunalités,
>> 2 soirées Apéro'SCoT ouvertes aux associations et au grand public.

RA_2016.indd 7 15/01/2019 10:19:41

Valorisation des études réalisées

En 2018, s'est poursuivit le travail d'exploitation menée par l'AGURAM sur **l'enquête déplacements** :

>> **5 nouveaux portraits de territoire** ont été établis, donnant lieu à des publications diffusées : Sud Messin, Pays Orne Moselle, Rives de Moselle, Houve et Pays Boulageois (finalisées en décembre), Mad & Moselle (finalisé en décembre).

>> Une **présentation des résultats** en Conférence des Maires à Rives de Moselle est prévue en décembre.

>> Les **données de l'EDGT sont exploitées** par l'AGURAM pour le Plan Climat Air Energie Territorial de Rives de Moselle, le PLUi de la Houve et du Pays Boulageois, le Plan Déplacements Urbains de Metz Métropole, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Metz Métropole et celui du Pays Orne Moselle

Les travaux sur les **stations intermodales** engagés depuis plusieurs années ont débouché sur une expérimentation de Transport A la Demande sur le territoire du Sud Messin avec la Commune de Verny en lien avec un projet de développement d'une station intermodale telle que préconisée par le SCoTAM dans ses orientations. Les négociations avec la Région Grand Est ont, cette année, abouti pour engager une phase test. Le Syndicat mixte et l'AGURAM ont accompagné la Commune dans ces échanges.

4_Les actions de communication et de concertation

Concentrées sur deux projets phares

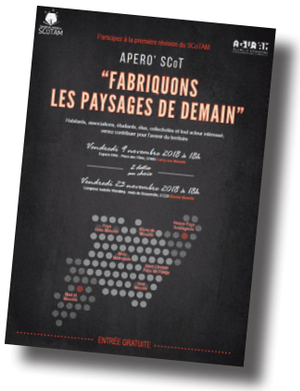

Deux démarches ont focalisé toutes les attentions de communication et de concertation du Syndicat mixte en 2018 : les travaux de révision du SCoTAM et l'élaboration du Plan de Paysage.

La concertation avec la population sur les **travaux de révision** a débuté en novembre 2018 avec :

>> La tenue des deux premières manifestations publiques sur les deux nouveaux territoires (Mad & Moselle, Houve et Pays Boulageois), les Apéro'SCoT des 9 et 23 novembre;

>> Préalablement, une campagne d'information auprès des EPCI et communes du SCoTAM a été menée, une conférence de presse a été tenue et des insertions presse réalisées pour annoncer ces évènements;

>> En accompagnement, de nouveaux outils d'information ont été conçus et réalisés : une courte vidéo pédagogique pour découvrir le SCoTAM, une plaquette de présentation «Fabriquons le territoire de demain», une exposition composée de 8 kakémonos;

>> Visionner la vidéo

>> L'ouverture des registres de concertation en décembre 2018 au siège de chacun des EPCI du SCoTAM. Ceux-ci seront alimentés au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la révision.

Le **Plan de Paysage** a nécessité un fort relais auprès des EPCI et des communes pour les associer à la démarche, et une organisation logistique considérable pour tenir l'ensemble des rendez-vous qui étaient concentrés sur quelques mois seulement.

>> Visionner les 4 vidéos sur le Plan de Paysage

RA_2016.indd 8 15/01/2019 10:19:42

Apéro'SCoT
Corny-Sur-Moselle
9 novembre 2018

Apéro'SCoT
Boulay-Moselle
23 novembre 2018

Communication interne

La communication interne est venue compléter le dispositif d'information des élus du SCoTAM tout au long de l'année : 5 lettres d'information SCoTAM'Actu ont été diffusées sur l'année 2018 (fév/avril/juin/sept/déc). Afin d'améliorer la présentation de la lettre et d'optimiser sa diffusion auprès des délégués titulaires et suppléants, un marché portant «Mission de mise en forme et d'envoi de la newsletter» a été attribué à la société ACTIVIS SAS, ce qui permettra en 2019 de diffuser cette lettre d'actualités au format html.

Site internet

Le site internet du Syndicat mixte est mis à jour régulièrement et il se prépare à permettre, en décembre 2018, la contribution des habitants au projet de SCoTAM.
De plus, une chaine YouTube a été créée pour le Syndicat mixte du SCoTAM. Aujourd'hui, la chaine compte la publication de 5 vidéos (une vidéo de présentation du SCoTAM et 4 sur le Plan de Paysage).

>> Abonnez-vous à la chaine YouTube du SCoTAM

+19%
de visites

Progression du trafic
sur le site du SCoTAM
par rapport à 2017

RA_2016.indd 9 15/01/2019 10:19:44

Protection des données personnelles

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur. Cette nouvelle règlementation européenne vise principalement à :

>> Renforcer les droits des personnes,
>> Responsabiliser les acteurs traitant des données,
>> Crédibiliser la régulation.

Elle vient changer en profondeur la manière dont les organisations vont gérer les données des personnes avec lesquelles elles interagissent.

Elles doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Le Syndicat mixte du SCoTAM a lancé sa procédure de mise en conformité. Un formulaire de consentement a été soumis, dans un premier temps, aux élus délégués titulaires et suppléants La démarche se poursuivra en 2019 auprès de nos partenaires.

5_EVOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DU SCoTAM

Syndicat mixte du SCoTAM

Conformément aux volontés du Bureau (séance de juin) et du Comité du SCoTAM (séance de juillet), le Syndicat mixte étudie le transfert du personnel SCoTAM de Metz Métropole au Syndicat mixte. Un emploi vacataire a été créé pour mener à bien cette mission de préfiguration de l'autonomie de gestion du personnel par le Syndicat mixte lui-même, en prenant en considération toutes les actions et les missions qui viennent se greffer en parallèle (évolution des carrières, actions sociales, gestion des paies, évolution de la convention de moyens généraux avec Metz Métropole, etc.). Les premiers travaux ont consisté en un recensement et un calibrage global de l'ensemble des champs à investir et se sont concentrés sur l'évaluation budgétaire de l'intégration du personnel SCoTAM au Syndicat mixte (quel impact budgétaire ?). Un planning de la mise en œuvre de ce chantier a été établi et les premières inscriptions d'usage à différents organismes ont été réalisées notamment auprès du Centre de gestion de la Moselle.

RA_2016.indd 10 15/01/2019 10:19:44

PARTIE II

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Le travail en partenariat et en réseau s'est focalisé en 2018 autour du suivi des chantiers de la Fédération des SCoT et des travaux du SRADDET.

Fédération Nationale des SCoT

Le Syndicat mixte s'est activement mobilisé pour participer aux travaux et réflexions menés par la FédéSCoT :
>> dans le cadre des modifications apportées par la loi ELAN,
>> du chantier de Modernisation et de simplification des SCoT engagé par le Ministère,
>> de l'Etude SCoT et Commerce de la FédéSCoT.

Il a également participé aux Comités Techniques, aux Rencontres Nationales des SCoT, à l'Assemblée Générale de la Fédération nationale des SCoT et au Club Trame Verte et Bleue et s'est investi dans la préparation de ces évènements et réunions.

Le chantier des Rencontres Nationales des SCoT de Metz en 2019 s'ouvre en 2018

Lauréat de l'organisation des prochaines Rencontres Nationales des SCoT à Metz en 2019, le Syndicat mixte du SCoTAM a enclenché dès septembre 2018, la préparation de cet évènement majeur. Il est accompagné d'Inspire Metz et de certains services de la Métropole pour mettre en bonne marche l'organisation logistique et la politique de communication autour de ces Rencontres.
Cette manifestation d'envergure accueillera 350 congressistes dans le nouveau Centre des Congrés Robert Schuman.

A ce jour, les espaces accueillant la manifestation ont été réservés, les hôteliers ont été invités à réserver des chambres à des tarifs attractifs, l'identité visuelle a été validée, le calendrier de l'organisation de l'évènement s'affine au fil des mois, l'animateur est retenu, le sujet des Rencontres est validé, le programme est en cours de construction, et la communication nationale autour de l'évènement devrait débuter d'ici la fin d'année 2018 (Save the date à tous les SCoT et partenaires des SCoT).

>> Accéder à la candidature

InterSCoT du Sillon Lorrain & SCoT du Grand Est

Les travaux et échanges en InterSCoT se sont centrés sur les travaux du SRADDET et ont donné lieu à des contributions (courrier de contribution au projet de fascicule - version de juin) et à des réunions politiques (11 juillet et 5 novembre) et techniques régulières. Le Syndicat mixte à également participé à la Conférence métropolitaine du sillon orrain du 26 novembre à laquelle était convié M. ROTTNER (pour mettre en perspective les enjeux de fluidité des flux de personnes/marchandises et d'attractivité économique du sillon lorrain).Le SCoTAM assure le copilotage de l'InterSCoT technique avec le SCoT Sud 54, et s'est donc investi de manière conséquente dans les travaux menés. Par ailleurs, le Syndicat mixte du SCoTAM s'est associé aux SCoT du Grand Est pour réagir sur la régle du foncier proposée dans le SRADDET (courrier co-signé par 26 SCoT).

RA_2016.indd 12 15/01/2019 10:19:44

CAUE de la Moselle

Le Syndicat mixte a poursuivi son travail partenarial avec le CAUE de la Moselle en vue de l'organisation d'un concours «Quel territoire pour demain ?» à destination des scolaires (cycle 3 : CM1-CM2-6ème). L'année scolaire 2018/2019 est consacrée à la mobilisation d'une équipe pédagogique autour de ce projet et à la préparation du kit pédagogique pour les enseignants afin de mettre en place ce concours pour l'année scolaire 2019/2020.

Ce projet est conduit en partenariat avec les inspections académiques de Meurthe-et-Moselle et de Moselle. Le Parc National Régional de Lorraine accompagne également l'initiative.

Réseau ClimatCités de Metz Métropole

CLIMATCITÉS

Sur l'initiative de Metz Métropole, le réseau ClimatCités est élargi à l'ensemble des communes du SCoTAM. C'est un réseau d'échanges et de partage d'expériences autour des questions liées à l'énergie, au climat et à la qualité de l'air. Un premier rendez-vous est prévu en février 2019 sur le territoire de la Houve et du Pays Boulageois.

RA_2016.indd 13 15/01/2019 10:19:45

PARTIE III

DÉMARCHES TERRITORIALES

Le Syndicat mixte a été amené au cours de l'année 2018 à suivre les différentes démarches initiées par les EPCI membres ou d'autres personnes publiques.

CONTRAT D'OBJECTIF DÉCHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE (CODEC) DE RIVES DE MOSELLE

Suivi de la démarche engagée par Rives de Moselle en partenariat avec l'ADEME.

PROJET MÉTROPOLITAIN DE METZ MÉTROPOLE

Participation aux ateliers et suivi de la démarche.

GéoGrandEst

GéoGrandEst est un portail de l'information géographique née de la volonté de la Région Grand Est et de l'Etat de coordonner les acteurs et le partage des données. La charte présentant les objectifs et les engagements des adhérents a été adoptée en 2018. Le Syndicat mixte du SCoTAM a suivi la préfiguration de cet outil partenarial.

A31 BIS

Le Syndicat mixte est membre du comité de pilotage et du comité de suivi. L'année 2018 a été consacrée à la finalisation des études menées en parallèle et à la préparation de la concertation publique.

RA_2016.indd 14 15/01/2019 10:19:45

Plateau de Frescaty de Metz Métropole

Participation et contribution aux ateliers thématiques « Logements » et « Paysages ».

SRADDET

Le Syndicat mixte a activement suivi et participé aux travaux du SRADDET :

>> Participation aux différentes réunions organisées par la Région : réunions territoriales de janvier/février, rencontre du Président ROTTNER avec l'InterSCoT en juillet, réunions sur le projet de règles du SRADDET et réunion de restitution générale en novembre.

>> Analyse du projet de fascicule (= règles) et de la stratégie annoncée (= objectifs).

>> Contribution aux règles proposées par la Région (projet de fascicule, version de juin)

>> Points d'étape avec le groupe de suivi et réunion de travail avec le Groupe de suivi en juin sur les règles.

>> Informations régulières en Bureau et Comité du SCoTAM.

>> Travaux et réflexions menées conjointement avec l'InterSCoT et les SCoT du Grand Est, ayant abouti à des contributions.

Plan de paysage des Vallées de la Moselle et du Rupt de Mad

Suivi de la finalisation de la démarche de Plan de Paysage (adaptation du programme d'actions).

Atelier des territoires Rupt-de-Mad

Trois territoires (Côtes de Meuse Woëvre, Mad & Moselle, Metz Métropole) sont engagés dans une démarche « Atelier des territoires » autour de la ressource en eau, pilotée par la DREAL et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse : « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement ». Le Syndicat mixte a participé au séminaire de lancement et a suivi la démarche.

AMI TVB

Haut Chemin-Pays de Pange

Contribution et suivi de la démarche initiée par la Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange en faveur de la biodiversité - Intégration du COPIL de l'étude

.Plans Climat Air Energie Territorial des rives de Moselle et du Pays Orne Moselle

Suivi des démarches..

Changement climatique

Suivi du plan d'adaptation et d'atténuation du Bassin Rhin-Meuse pour les resources en eau.

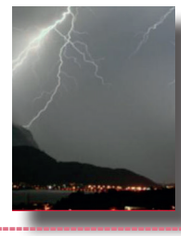

SLGRI Moselle aval

Suivi de la démarche et des travaux.

Projet Alimentaire Territorial de Metz Métropole

Suivi et contribution à la démarche initiée par Metz Métropole - Courrier de soutien à la candidature de Metz Métropole à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation.

RA_2016.indd 15 15/01/2019 10:19:46

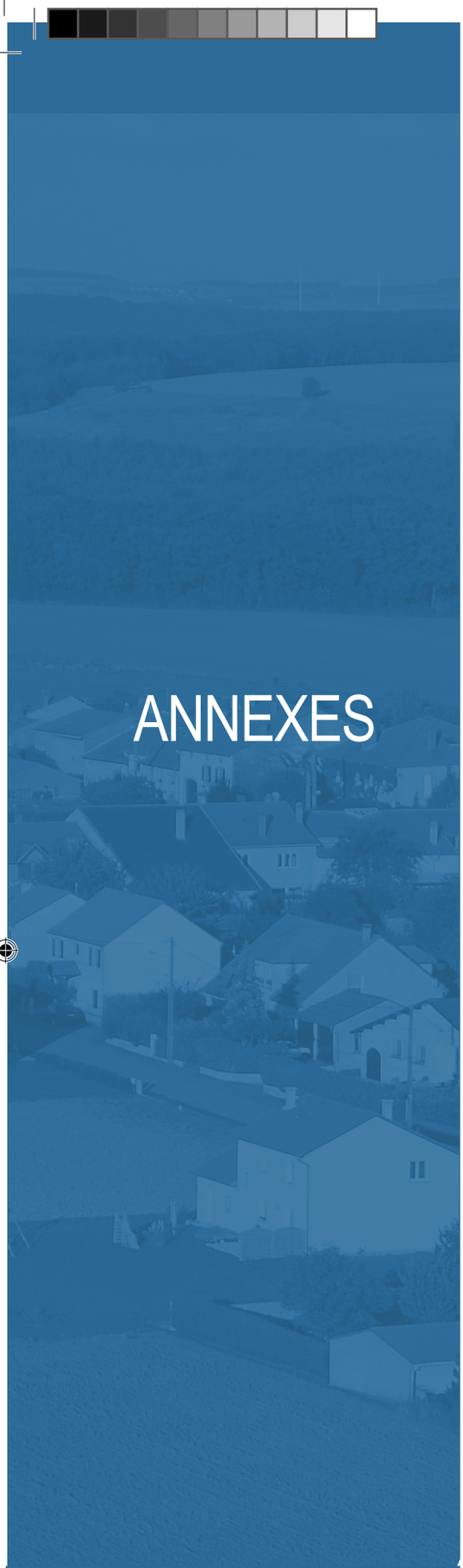

ANNEXES

1. Calendrier 2018 des réunions de Bureau, de Comité syndical et de la Commission Compatibilité des Documents d'Urbanisme (CDU)

2. Liste des délégués titulaires et suppléants du Syndicat mixte au 31/12/2018

3. Liste des membres titulaires et des membres suppléants de la commission d'appel d'offres en 2018

4. Listing des délibérations de l'année 2018

RA_2018.indd 16 15/01/2019 10:19:46

1. Calendrier 2018 des réunions de Bureau, de Comité syndical et de la Commission Compatibilité des Documents d'Urbanisme (CDU)

Commission CDU

11 juin 2018
17 septembre 2018
3 décembre 2018

Bureau

23 janvier 2018
20 février 2018
21 juin 2018
2 octobre 2018
11 décembre 2018

Comité syndical

1er février 2018
13 mars 2018
3 juillet 2018
16 octobre 2018
22 octobre 2018
18 décembre 2018

2. Liste des délégués titulaires et suppléants du syndicat mixte au 31/12/2018

Metz Métropole

Membres titulaires :

1. Monsieur Henri HASSER
2. Monsieur Dominique GROS
3. Monsieur Richard LIOGER
4. Monsieur François GROSDIDIER
5. Monsieur Patrice BOURCET
6. Monsieur Guy BERGE
7. Monsieur Stanislas SMIAROWSKI
8. Monsieur Jean BAUCHEZ
9. Monsieur Gilbert KRAUSENER
10. Monsieur Daniel DEFAUX
11. Monsieur Fabrice HERDE
12. Monsieur Roger PEULTIER
13. Monsieur Thierry HORY
14. Monsieur Lucien VETSCH
15. Monsieur Daniel BAUDOÜIN
16. Monsieur Jean-Yves LE BER
17. Monsieur Jean-François LOSCH
18. Madame Arlette MATHIAS
19. Monsieur Joël STROZYNA
20. Monsieur Michel TORLOTING
21. Monsieur Jean-François SCHMITT
22. Monsieur Guy CAMBIANICA
23. Monsieur René DARBOIS
24. Madame Béatrice AGAMENNONE
25. madame Patricia SALLUSTI
26. madame Marilyne WEBERT
27. Monsieur Sébastien KOENIG
28. Monsieur Bruno VALDEVIT
29. Monsieur Pascal HUBER
30. Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN

Membres suppléants :

1. Monsieur Jean-Marc ROSIER
2. Monsieur Patrick GRIVEL
3. Monsieur Bertrand DUVAL
4. Monsieur Jean-Louis BALLARINI
5. Monsieur Alain CHAPELAIN
6. Madame Huguette FOULIGNY
7. Monsieur Michel TOURNAIRE
8. Madame Martine MICHEL
9. Monsieur Frédéric NAVROT
10. Monsieur Jean-Claude WALTER
11. Madame Claudie FUZEWSKI
12. Madame Isabella DE SIMONE
13. Madame Odile JACOB-VARLET
14. monsieur Bernard ECKSTEIN
15. Monsieur Michel LISSMANN
16. Madame Danielle BORI
17. Madame Yolande VON HOF
18. Monsieur Claude LANG
19. Madame Jocelyne KOLODZIEJ
20. Monsieur Walter KURTZMANN
21. Madame Myriam SAGRAFENA
22. Madame Agnès MIGAUD
23. Madame Margaud ANTOINE FABRY
24. Madame Doan TRAN
25. Madame Nadia SEGHIR
26. Monsieur Michel BEGUINOT
27. Madame Selima SAADI
28. Monsieur François CARPENTIER
29. Monsieur Jean-Louis MICHELOT
30. Madame Isabelle KAUCIC

RA_2016.indd 17 15/01/2019 10:19:46

Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle

Membres titulaires :

1. Monsieur Lionel FOURNIER
2. Monsieur René DROUIN
3. Monsieur Roger WATRIN
4. Monsieur Vincent MATELIC
5. Monsieur Luc CORRADI
6. Monsieur Eric MUNIER

Membres suppléants :

1. Monsieur Marcel HALTER
2. Monsieur Roger TIRLICIEN
3. Monsieur Jean CANTELE
4. Monsieur Jean-Luc FAVIER
5. Monsieur Michel HENRY
6. Monsieur Stéphane BOLTZ
7. Monsieur Jean Marie PELIZZARI

Communauté de Communes Rives de Moselle

Membres titulaires :

1. Monsieur Rémy SADOCCO
2. Monsieur Julien FREYBURGER
3. Monsieur Marcel JACQUES
4. Monsieur Jean-Claude MAHLER
5. Monsieur Patrick ABATE
6. Monsieur Henri OCTAVE
7. Monsieur Philippe WAGNER

Membres suppléants :

1. Madame Ghislaine MELON
2. Monsieur Claude PETITGAND
3. Madame Catherine LAPOIRIE
4. Monsieur Roger TUSCH
5. Monsieur Jean Paul VETZEL
6. Monsieur Michel HOZE
7. Monsieur René GIRARD

Communauté de Communes du Sud Messin

Membres titulaires :

1. Monsieur Jean-Paul ECKENFELDER
2. Mme Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE
3. Monsieur François HENOT

Membres suppléants :

1. Monsieur Raphaël ELIN
2. Madame Brigitte TORLOTING
3. Monsieur Bernard GUITTER

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Membres titulaires :

1. Monsieur Philippe SCHUTZ
2. Madame Georgette STEINMETZ
3. Madame Christiane MULLER
4. Monsieur Pascal RAPP
5. Monsieur Jean-Victor STARCK

Membres suppléants :

1. Monsieur Patrick PIERRE
2. Monsieur Thierry UJMA
3. Monsieur Franck ROGOVITZ
4. Madame Eléonore PRZYBYLA
5. Monsieur François BLANCHOT

Communauté de Communes Mad et Moselle

Membres titulaires :

1. Monsieur Gilles SOULIER
2. Monsieur Olivier JACQUIN
3. Monsieur Michel COULETTE
4. Monsieur Jean-Pierre DAVID
5. Monsieur Patrick BOLAY

Membres suppléants :

1. Madame Stéphanie JACQUEMOT
2. Monsieur Denis BLOUET
3. Monsieur Gérard ANDRE
4. Madame Yvette TELLIER – ROSMAN
5. Monsieur Jacques PERANTONI

Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange

Membres titulaires :

1. Monsieur Etienne LOGNON
2. Monsieur Christian PETIT
3. Monsieur Joël SIMON

Membres suppléants :

1. Monsieur Eric GULINO
2. Monsieur Roland CHLOUP
3. Monsieur Didier SCHRECKLINGER

RA_2016.indd 18 15/01/2019 10:19:47

3. Liste des membres titulaires et des membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres en 2018

Président : M. Henri HASSER

Membres titulaires :
Mme Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE (CC Sud Messin)
M. Denis BLOUET (CC Mad et Moselle)
M. Julien FREYBURGER (CC Rives de Moselle)
M. Lionel FOURNIER (CC Pays Orne Moselle)

Membres suppléants :
M Christian PETIT (CC Haut Chemin))
M. Sébastien KOENIG (Metz Métropole)
M. Patrice BOURCET (Metz Métropole)
M. Roger PEULTIER (Metz Métropole)
M. Daniel DEFAUX (Metz Métropole)

4. Listing des délibérations de l'année 2018

Comité Syndical du 1er février 2018

Point 1 : Installation de Monsieur BLOUET en qualité de délégué titulaire et de Monsieur LEVEE en qualité de délégué suppléant au Syndicat mixte du SCoTAM pour la Communauté de Communes Mad et Moselle
Point 2 : Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 3 octobre 2017
Point 3 : Communication des décisions prises par le Président
Point 4 : Communication des délibérations prises par le Bureau les 14 septembre, 12 octobre et 12 décembre 2017
Point 5 : Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2018
Point 6 : Convention partenariale entre l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM) et le Syndicat mixte du SCoTAM pour l'année 2018
Point 7 : Candidature du Syndicat mixte du SCoTAM pour l'organisation des 14èmes Rencontres Nationales des SCoT en juin 2019.

Comité Syndical du 13 mars 2018

Point 1 : Adoption du procès-verbal de la réunion de Comité syndical du 1er février 2018
Point 2 : Compte de gestion de l'exercice 2017
Point 3 : Compte administratif de l'exercice 2017
Point 4 : Affectation des résultats de l'exercice 2017
Point 5 : Contribution financière pour l'année 2018 des membres adhérents du Syndicat mixte
Point 6 : Budget Primitif de l'année 2018
Point 7 : Conventions cadre (2018-2019) et financière (2018) multipartite entre les 5 Syndicats mixtes de SCoT du sillon lorrain et les 3 agences d'urbanisme lorraines (AGAPE, SCALEN, AGURAM).

Comité Syndical du 3 juillet 2018

Point 1 : Adoption du procès-verbal de la réunion de Comité syndical du 13 mars 2018
Point 2 : Communication de décisions prises par le Président
Point 3 : Communication des décisions prises par le Bureau
Point 4 : Avis sur la demande de dérogation pour l'ouverture à l'urbanisation d'espaces agricoles dans le cadre de la révision de la CC de BERVILLER-EN-MOSELLE
Point 5 : Avis sur l'étude d'impact de la ZAC Pointe Sud (Augny-Plateau de Frescaty)
Point 6 : Délégation du Comité Syndical au Bureau des avis en matière d'urbanisme
Point 7 : Partenariat entre le Conseil d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) de la Moselle et le Syndicat mixte du SCoTAM pour l'année 2018
Point 7 : Recrutement d'un emploi vacataire au sein du Syndicat mixte du SCoTAM.

RA_2016.indd 19 15/01/2019 10:19:47

Comité Syndical du 16 octobre 2018

Point 1 : Installation de Madame Jocelyne KOLODZIEJ en qualité de déléguée suppléante de Metz Métropole au Syndicat mixte du SCoTAM

Point 2 : Adoption du procès-verbal de Comité syndical du 3 juillet 2018

Point 3 : Communication des décisions prises par le Président

Point 4 : Communication des , délibérations prises par le Bureau le 2 octobre 2018

Point 5 : Avis sur la demande de renouvellement de Zone d'Aménagement Différé (ZAD) de la Commune de MONTOIS-LA-MONTAGNE

Point 6 : Délégation du Comité syndical au Président d'avis en matière d'urbanisme.

Comité Syndical du 22 octobre 2018 suite à l'absence du quorum le 16 octobre 2018

Point 1 : Installation de Madame Jocelyne KOLODZIEJ en qualité de déléguée suppléante de Metz Métropole au Syndicat mixte du SCoTAM

Point 2 : Adoption du procès-verbal de Comité syndical du 3 juillet 2018

Point 3 : Communication des décisions prises par le Président

Point 4 : Communication des délibérations prises par le Bureau le 2 octobre 2018

Point 5 : Avis sur la demande de renouvellement de Zone d'Aménagement Différé (ZAD) de la Commune de MONTOIS-LA-MONTAGNE

Point 6 : Délégation du Comité syndical au Président d'avis en matière d'urbanisme.

Comité Syndical du 18 décembre 2018

Point 1 : Adoption des procès-verbaux des Comités syndicaux des 16 et 22 octobre 2018

Point 2 : Communication des décisions prises par le Président

Point 3 : Communication de la délibération prise par le Bureau le 11 décembre 2018

Point 4 : Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2019

Point 5 : Affiliation au Centre de Gestion de la Moselle et habilitation à l'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire

Point 6 : Avis sur le projet de modification simplifiée du SCoT Nord meurthe-et-mosellan

Bureau délibérant du 21 juin 2018

Point 1 : Avis sur le projet de PLU de la Commune de SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES,

Bureau délibérant du 2 octobre 2018

Point 1 : Avis sur le projet de PLU de la Commune de CHAILLY-LES-ENNERY

Point 2 : Avis sur le projet de PLU de la Commune de SCY-CHAZELLES

Bureau délibérant du 11 décembre 2018

Point 1 : Avis sur le projet de PLU de la Commune de PELTRE

RA_2016.indd 20 15/01/2019 10:19:47

Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM
Harmony Park - 11 boulevard Solidarité - 57070 Metz
Réalisation : Syndicat mixte du SCoTAM
Crédits photos : Syndicat mixte du SCoTAM - Metz Métropole - AGURAM

RA_2016.indd 1 15/01/2019 10:19:37